

Val de Loire

COSNE-SUR-LOIRE ■ Le projet de construction a été validé

Un nouveau stand de tir

À l'occasion de la récente assemblée générale de l'Arquebuse cosnoise, le maire Michel Veneau a annoncé une bonne nouvelle au club de la présidente Isabelle Martin.

Il s'agit du projet de construction d'un vrai stand de 10 m à 200 m qui accueillera des compétitions de haut niveau. Un vœu comblé car, depuis de longues années, le club le réclamait. Des études avaient été entamées, mais elles n'avaient pas abouti, car l'agrandissement du stand actuel à 10 m au Parc des Sports s'était révélé impossible pour diverses raisons.



PROJET. Le stand actuel à 10 m du Parc des Sports.

Bientôt des compétitions de haut niveau

Le club de tir dispose aussi d'un vétuste stand champêtre à Chanteloup entre Myennes et les Gauthiers qui, lui, accueille di-

vers entraînements aux armes réglementaires et le championnat de la Nièvre de cette discipline puisqu'aucun club nivernais ne dispose d'un tel site.

Le projet devrait aboutir à l'horizon 2020 sur un terrain voisin de l'aérodrome en bordure de la petite route conduisant à Ville-

chaud. « Un grand projet, les démarches débutent tant au niveau administratif que financier que nous répartirons sur deux budgets », confie le maire. Ce stand accueillera des compétitions de bon niveau, puisque la Nièvre ne possède aucune installation du genre, le championnat

de la Nièvre à 200 m se dispute à Sancoins dans le Cher.

L'assemblée a également débattu des bons résultats sportifs de la dernière saison, de l'augmentation des licences de 3 € par la Fédération et de la modification du règlement intérieur. ■